

SÉANCE ORDINAIRE
1er JUIN 2020, À 16h30
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020.
 3. Approbation des comptes.
 4. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
 5. Report du paiement du 1^{er} versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec.
 6. Résolution pour la modification des amendes décrété et applicable à toute somme due à la bibliothèque municipale.
 7. Achat d'une scie pour faire de l'émondage.
 8. Achat d'un détecteur de fuite pour le réseau d'aqueduc. REPORTÉ
 9. Résolution pour entériner la demande d'une subvention auprès du Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.
 10. Engagement d'un nouvel employé journalier et autorisation au maire M. Paul Labranche à signer un protocole d'entente.
 11. Présentation de la séance du conseil par vidéoconférence.
 12. Arpentages de terrains municipaux. REPORTÉ
- VARIA:
- a) Paiement n^o1 du décompte pour les travaux de la route 352.
 - b) Départ de la directrice générale adjointe, remerciements à madame Gisèle Thiffault.
 - c) Demande au ministère des Transports pour la construction d'un pont temporaire lors des travaux effectués au rang Price.
 - d) Demande de soumissions sur invitation pour des travaux de pavage sur gravier et de rapiécages d'asphalte dans différents secteurs.
13. Période de questions
 14. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général / Secrétaire - trésorier

1er JUIN 2020 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue à huis clos le premier jour de juin de l'an 2020, à 16h30, à l'aide de l'application virtuelle ZOOM.

À laquelle application étaient branché/e/s par visioconférence Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Ce lien de contact a été privilégié compte tenu de la pandémie du coronavirus qui sévit présentement au Québec et afin de respecter les directives de la Santé publique.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE 18H50.

2020-06-111 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

2020-06-112 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, soit adopté tel que rédigé par la directeur général / secrétaire-trésorier. **Adopté**

2020-06-113 Approbation des comptes

15858 Postes Canada	96,66
15859 Boulangerie Germain	24,85
15860 Chez Ti-Guy	89,60
15861 Caroline Moreau	38,07
15862 Distribution Robert	160,86
15863 Hydro-Québec	1 444,45
15864 La Capitale assureur	1 906,71
15865 Pierre Buisson	682,25
15866 Marcel Gauthier	1 516,67
15867 Telus	138,50
15868 Hydro-Québec	801,27
15869 Telus	679,28
15870 Hydro	517,86
15871 Pierre Buisson	682,25
15872 Postes Canada ANNULÉ	96,66
15873 Postes Canada	86,48
15874 Postes Canada	86,48
15875 ADN Communication	40,16
15876 Batterie Mauricie	172,41
15877 BuroMobil St-Maurice	178,21
15878 Canadien National	888,00
15879 Service cité propre	7 090,12
15880-15881 Coop Novago	1 444,24
15882 Distribution Robert	456,05
15883 Electromega	13,80
15884 EMCO corporation	809,25
15885 Eurofins	444,09
15886 FQM	143,72
15887 Fournitures Denis	988,73
15888 Garage Jean-Yves Déry	103,47
15889 Le Groupe A & A.	349,86
15890 JM Sports	608,17
15891 Location St-Tite	140,27

15892 Marcel Guimond & fils	5 724,28
15893 MRC Mékinac	40 982,75
15894 Neksys	119,57
15895 Oze publicité	143,72
15896 PG Solutions	1 208,39
15897 Protection incendie	103,30
15898 Media transcontinental (SEAO)	73,75
15899 Tremblay Bois	2 520,49

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général / secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de mai 2020 ci-dessus approuvés.

Adopté

Correspondance du mois

CPTAQ : Décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en faveur de la demande de Madame Bibiane Fourcaudot.

MAPAQ : Remboursement de taxes pour 2020.

Zoom : Confirmation de l'adhésion à l'application Zoom au montant de 20\$ pour la période du 4 mai au 3 juin 2020.

CPTAQ : Lettre confirmant la réception de la demande faite par les Entreprises forestières Lefebvre.

Priorité StraTJ : Réception des attestations des candidats aux différentes formations demandées par le ministère de la Sécurité Publique.

Appartenance Mauricie : Lettre concernant la possibilité d'achat de calendriers historiques 2021 sur les quatre saisons.

Gouv. Du Québec : Concernant l'ouverture des camps de jour et la confirmation de l'accès sans frais aux infrastructures des établissements scolaires pour l'ensemble de la période estivale.

RICM : Établissement des normes demandées par la Régie des incendies du Centre-Mékinac concernant la fermeture des murs de la patinoire par des portes de garages.

Eurovia : Dénonciation de contrat de collaboration avec l'entrepreneur général Marcel Guimond et Fils (MGEF) au montant de 446 300\$ taxes incluses pour la réfection de la chaussée et travaux de voirie route 352.

2020-06-114 Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général.

Adopté

2020-06-115 Report du paiement du 1^{er} versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le report au 30 septembre 2020 du 1^{er} versement de 46 510 \$, dû le 30 juin 2020 tel que le permet le ministère de la Sécurité publique. Cette somme représentant la moitié de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec à Saint-Adelphe et ce, pour l'année en cours. Le versement du 1^{er} décembre 2020 reste tant qu'à lui la même date.

Adopté

2020-06-116 **Résolution pour la modification des amendes décrétées et applicables à toute somme due à la bibliothèque municipale.**

CONSIDÉRANT les consignes édictées par la Santé Publique et le réseau CQLM en raison de la COVID-19 concernant la fermeture des édifices municipaux;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale désire venir en aide à ses contribuables en annulant les amendes applicables à toute créance qui lui est due concernant les prêts de livres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que les amendes dues à la bibliothèque municipale qui demeure impayées à partir du 1^{er} janvier 2020 sont annulées et ce, jusqu'au 31 décembre 2020.

Que cette mesure exclue tous les comptes payables antérieurs à l'année financière 2020.

Adopté

2020-06-117 **Achat d'une scie pour faire de l'émondage.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de JM Sports pour l'achat d'une scie d'émondage de modèle HT56 ainsi que les chaînes nécessaires au fonctionnement d'une valeur totale de 528,96\$ + taxes.

Adopté

2020-06-118 **Résolution pour entériner la demande d'une subvention auprès du Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe fera exécuter des travaux de voirie dans le rang Sud-Est au cours de l'été 2020;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessiteront un investissement de 80 000\$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est disposée à contribuer pour un montant représentant 30 000\$ du coût total des travaux.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande à Madame Sonia Lebel députée de Champlain, une aide financière de 50 000 \$ afin d'aider à la réalisation des travaux de voirie sur le rang Sud-Est et ce, dans le cadre de son budget discrétionnaire pour l'exercice financier 2020-2021.

Que le Document B du programme soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, informant de la nature des travaux qu'elle prévoit réaliser sur ses routes et dans ses rangs, ainsi que l'estimation de leurs coûts.

Adopté

2020-06-119 **Engagement d'un nouvel employé journalier et autorisation au maire M. Paul Labranche à signer un protocole d'entente.**

CONSIDÉRANT le départ de l'employé journalier M. Guy Perron;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement de l'employé journalier;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures transmis dans chacune des résidences de Saint-Adelphe et sur le site WEB de la municipalité de Saint-Adelphe, dans le but d'engager une personne pouvant combler le poste de journalier;

CONSIDÉRANT que la candidature de Xavier Fleury-Germain a été retenue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'engagement sur probation de Xavier Fleury-Germain au poste de journalier.

Que la période probatoire pour ce poste est fixée à 6 mois de travail effectué, à compter de la date du premier jour de travail du nouvel employé.

Que le maire, monsieur Paul Labranche, soit autorisé à signer pour et au nom de la susdite municipalité le protocole d'entente avec Xavier Fleury-Germain.

Adopté

2020-06-120 Présentation de la séance du conseil par vidéoconférence.

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe tenue le lundi premier jour du mois de juin deux mille vingt à compter de 16 heures trente sur Zoom, étaient présents, les conseillers (ères) suivants (es) :

- Madame Bernita Tétrault
- Madame Suzanne Tessier
- Monsieur Mario Montambault
- Monsieur Léon Gagnon
- Monsieur Denis Savard
- Monsieur Claude Thiffault

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Paul Labranche, maire :

CONSIDÉRANT le décret 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 et jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020, jusqu'au 20 mai 2020 par le décret 509-2020, jusqu'au 3 juin 2020 par le décret 544-2020.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux prévoit que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu unanimement que la présente séance soit tenue par vidéoconférence et que celle-ci soit enregistrée et diffusée sur le site internet de la municipalité de Saint-Adelphe et que l'heure de la séance soit modifiée pour 16h30.

Et approuve les deux séances tenues par vidéoconférence les 6 avril 2020 et le 4 mai 2020.

Adopté

2020-06-121 Paiement n°1 du décompte pour les travaux de la route 352.

CONSIDÉRANT que la municipalité a octroyé le contrat de réfection et de travaux de voirie de la route 352 à l'entreprise Marcel Guimond et Fils.

CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux a été effectuée pendant le mois de mai 2020.

CONSIDÉRANT que les versements se font en plusieurs étapes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu

Que la municipalité autorise le paiement n°1 du décompte au montant de 182 887,89\$ pour les travaux de la route 352 (projet MEK-P0153) effectués pendant le mois de mai 2020. **Adopté**

2020-06-122 Départ de la directrice générale adjointe, remerciements à madame Gisèle Thiffault.

CONSIDÉRANT que Madame Thiffault, directrice générale adjointe, a quitté officiellement ses fonctions le 8 mai 2020 pour une retraite;

CONSIDÉRANT que Madame Thiffault a été à l'emploi de la Municipalité de Saint-Adelphe pendant 35 ans;

CONSIDÉRANT que Madame Thiffault a toujours accompli ses tâches avec enthousiasme et de façon consciencieuse, dans le meilleur intérêt de la municipalité;

CONSIDÉRANT que Madame Thiffault a toujours fait preuve d'une grande disponibilité, d'un sens des responsabilités et d'un bel esprit d'initiative dans son travail;

EN CONSÉQUENCE:

Il est résolu à l'unanimité:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe souligne la contribution et le dévouement de Madame Gisèle Thiffault au sein de son organisation municipale et la remercie pour le travail de qualité effectué dans l'exercice de ses fonctions et ce, au cours des années où elle a été à l'emploi de la susdite municipalité, pour le mieux-être de notre population.

Que les membres du conseil lui souhaitent une belle retraite vécue auprès des siens, dans la quiétude et le bonheur. **Adopté**

2020-06-123 Demande au ministère des Transports pour la construction d'un pont temporaire lors des travaux effectués au rang Price.

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec entend réaliser dans la municipalité un projet majeur de réfection du pont (P-01551) situé sur le rang Price à Saint-Adelphe, entraînant la fermeture complète de celui-ci;

CONSIDÉRANT que le projet, tel que conçu par le ministère, nécessiterait la fermeture du secteur habité de ce rang sur une période de plus ou moins trois semaines;

CONSIDÉRANT que toutes les familles de Saint-Adelphe, résidant sur ce rang, seraient coupées de leur paroisse durant cette période;

CONSIDÉRANT que le détour imposé avec la fermeture du chemin représenterait plus ou moins 45 kilomètres de distance "aller" et 45 km de distance "retour", tant pour les résidents que pour les travailleurs;

CONSIDÉRANT que des employés empruntent cette route à chaque jour pour travailler à Sainte-Thècle, au village de Saint-Adelphe et sur des entreprises avicoles situées dans ce même rang;

CONSIDÉRANT que les bâtisses avicoles sont situées de chaque côté du pont, qu'elles sont interreliées et que les employés qui y travaillent sont appelés à exécuter quotidiennement des tâches complémentaires dans l'une et l'autre de ces bâtisses;

CONSIDÉRANT que des transporteurs forestiers empruntent également ce rang pour des travaux sylvicoles;

CONSIDÉRANT que les services essentiels seraient compromis, tels que les fermes de grandes cultures, avicoles, acéricoles et autres (transport d'intrants tel que moulée entre autres choses, cueillettes hebdomadaires en tout genre tel que récupération d'animaux, vidanges, chargement d'animaux, transport de récoltes tel que foin etc. ;

CONSIDÉRANT que ce pont représente, pour les usagers du sentier de VTT, l'unique accès pour les secteurs Saint-Ubalde, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban;

CONSIDÉRANT que les véhicules d'urgence (police, ambulance, service incendie ou tout autre alarme de bâtiment) ne pourraient offrir un service de secours ou de premiers soins immédiats dans les délais convenables avec la fermeture de la route;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Savard

Appuyé par Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports du Québec de construire une voie de contournement temporaire pendant la durée des travaux de réfection du pont (P-01551) sur le rang Price à Saint-Adelphe.

Qu'une copie de cette résolution sera envoyée à Mme Sonia Lebel, député de Champlain

Adopté

2020-06-124 Demande de soumissions sur invitation pour des travaux de pavage sur gravier et de rapiécages d'asphalte dans différents secteurs.

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande des soumissions sur invitation auprès de quatre entreprises pour des travaux d'asphaltage qui seront réalisés sur différentes rues dans la susdite municipalité.

Que les soumissions seront reçues au bureau du secrétariat municipal, 150 rue Baillargeon à Saint-Adelphe, au plus tard le 9 juillet 2020, à 11h pour être ouvertes à huis clos à la salle du conseil de l'hôtel de ville (même endroit) à 11h05.

Les soumissions devront être présentées dans des enveloppes cachetées portant la mention :

Option A : Soumission rapiécages d'asphalte 2020,

Option B : Soumission pavage d'asphalte 2020,

Option C : Soumission rapiécages et pavage d'asphalte 2020,

La Municipalité de Saint-Adelphe n'acceptera aucune offre expédiée par télécopieur, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La Municipalité de Saint-Adelphe ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Que les travaux devront obligatoirement être terminés au plus tard le 31 août 2020

Adopté

2020-06-125 Levée de l'assemblée à 19h03.

Il est proposé par Bernita Tétrault que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. gén., Sec.-trés.
